

Le français en Afrique : moteur pour une éclosion scientifique ou soupape de blocage à la recherche scientifique ?

Louis Martin ONGUENE ESSONO
Université de Yaoundé 1
Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines
Yaoundé, Cameroun

Résumé : La problématique de la présence de la langue française en Afrique n'aiguise plus véritablement la recherche. L'emploi de cette langue est un non événement presque impropre à la réflexion. Cette indécence s'observe sur la base de plusieurs paramètres qui montrent que l'utilisation du français dans les universités francophones d'Afrique se perçoit comme une pratique naturelle sur laquelle il n'est plus nécessaire de s'attarder. Au contraire, un vent très fort rassemble tous les universitaires francophones du monde invités à se liquer contre l'anglais qu'il faut détrôner de sa première place dans le contexte de la mondialisation.

La recherche actuelle concernant le français et les (trop) nombreux projets sur le devenir des français en Afrique ameutent plutôt les universitaires du Nord qui, chose habituelle, en y trouvant un nouvel Eldorado scientifique, incitent leurs partenaires du Sud à chercher à comprendre les contours et les enjeux des différents français dans les anciennes colonies au regard de la future *dialectalisation* de cette langue et aussi de la timidité des aménagements et des politiques linguistiques des États africains eux-mêmes et, surtout, de la hargne – volontaire ou non – des Africains à s'approprier la langue de Voltaire.

0- Introduction

La réflexion que je me propose de conduire sur *la place du français dans les universités francophones d'Afrique* n'est pas la première. Beaucoup y ont déjà réfléchi et ont orienté leurs analyses sur des pans entiers des modalités d'utilisation du français. Il est fastidieux de les lister tous. Les problèmes de norme ont été évoqués, ceux du lexique aussi, voire ceux de la variation sociolinguistique et de la communication.

Un point transversal parcourra notre analyse en permanence : il s'agit de l'aspect culturel qui perturbe tous les fonctionnements logiques mis au point pour que les Africains s'expriment à peu près correctement en langue cible permettant, *in fine*, une intercompréhension entre eux et la métropole, d'une part, et avec les autres membres de la communauté francophone, d'autre part.

Le rôle et la place du français à l'Université francophone d'Afrique constituent un problème crucial à l'heure où chaque hameau doit prendre part à la construction du village planétaire, chacun avec le souci d'apporter sa spécificité et son identité susceptibles d'enrichir la foire mondiale. Il est souhaité que chaque peuple conserve sa langue autant que les autres droits humains.

Mais, au plan opératoire, l'exigence et les conditions de la mondialisation représentent un péril pour les langues mineures. Elles sont appelées à s'éteindre au profit de l'unilinguisme et des grands blocs. Selon Donato¹, l'unilinguisme est la règle, la diversité l'exception.

Aujourd'hui dépourvue de tout instrument linguistique endogène, l'Université francophone d'Afrique s'adosse bien *sécuritairement* sur la langue française pour se présenter, pénarde, au rendez-vous culturel et unique du donner et du recevoir. La recherche et les enseignements, dans ces institutions scientifiques s'effectuent en français.

Cette attitude n'est pas nouvelle, qui date de depuis la colonisation et qui a imprimé à l'Africain obéissance, docilité, admiration et imitation pour suffire à son bonheur, même un demi-siècle après les indépendances.

¹ Donato, J. « La variation linguistique ou la langue dans l'espace, le temps, la société et les situations de communication », in F. François, *La linguistique*, Paris, P.U.F. 1980, pp.281-362

1- L'Université francophone d'Afrique et son rôle social

L'Université est un concept fortement lié à celui de l'Enseignement Supérieur. Ces deux notions, affinées au XIX^{ème} s par Humboldt, visent la production des connaissances nouvelles par le biais de la recherche. Le modèle humboldtien, résume A. Renaut²,

s'était centré sur la conviction que la formation de l'être humain comprise comme formation à son humanité, comme formation de l'homme à destination d'homme, doit être une formation à la liberté.

La liberté en question est absolue, totale et en prise directe sur le monde et le contexte social. Elle concerne aussi bien le bien être de l'esprit et l'intelligence de la matière permettant ainsi à l'être humain de s'exprimer et de disposer librement de son patrimoine immatériel à l'instar de sa culture, et de sa langue. Ainsi paré, cet être pourra, sans contrainte d'aucune sorte, les exprimer au monde entier. Une telle expression de soi ignore le poids d'une autre langue ou d'une autre culture qui, à terme, sont un enrichissement mutuel, utile et fertile pour l'univers.

L'université est consciente de ces enjeux et doit les vulgariser et les valoriser pour être en conformité avec ses objectifs.

Si, de nos jours, les jeunes générations d'enseignants et de chercheurs se préoccupent peu de l'histoire et de la philosophie de la caste de l'enseignement supérieur, il est courant, pour la majorité, de se rappeler la bataille existentielle de cette institution que mena Kant en 1798 avec *le conflit des Facultés*. Le débat a pris de l'ampleur dans la France malade de ses universités comme le montrent *l'Essai* de Renaut ou la revue du consacré à *l'université en crise*.

Ce débat, fort utile à ceux qui font carrière à l'Université, s'était anciennement poursuivi dans les années 1800 pour lui redonner le rôle catalyseur du développement culturel et social que devait couronner la France en 1968, inspirant les frêles universités africaines, alors âgées de sept ans. L'université concourt au bonheur culturel, social et scientifique du pays.

C'est globalement une telle vision qui se poursuit en Afrique. Mais chaque institution universitaire africaine recèle une particularité qui la spécifie en fonction de ses réalités propres. En attendant que, avec la crise actuelle du modèle universitaire français, se dessine la *nouvelle donne*³ dont se drapera ensuite l'Afrique noire francophone.

L'évolution des universités en Afrique a pourtant connu une lente progression vers une maturation et une personnalité caractéristiques. C'est cette particularité que lui reconnaissent les autres institutions universitaires du monde. Une telle mutation améliore la conception des programmes toujours plus proches des objectifs et des principes de l'Unesco.

Ces transformations n'avaient pu s'effectuer que par des changements non brutaux. Ils ont quelquefois été violents comme dans toutes les révolutions qui remettent en cause le présent, en vue de créer un avenir radieux et adapté aux besoins du futur et du monde.

L'Afrique francophone des Universités a connu toutes ces phases. Et d'anciens paliers solides ont servi de strates nouvelles, elles-mêmes dépassées, pour s'épanouir au contact de la recherche endogène et exogène réservant un cadre sociétal convenable aux acteurs de l'Université. Cette perspective respecte les voies de la promotion que se propose d'atteindre l'université africaine.

Crossman le suggère dans une dialectique qui oscille entre la tradition culturelle d'un pays et les objectifs universels qui fondent le système universitaire. L'Université joue donc un rôle sacré dans la

² Renaut A. *Quel avenir pour nos universités ? Essai de politique universitaire*, Paris, Timée Éditions, 2008, p.11-12

³ Lire à ce sujet : *Universités : Nouvelle donne*, sous la direction de J. Pollin, Paris, Puf, 2009

consolidation de la culture et dans la recherche du développement social. Le problème est que, dans l'Afrique francophone, la culture, qu'il faut pérenniser et développer, ne rencontre pas toujours d'équivalent lexical dans le langage qu'elle utilise.

Vu la différence de ses cultures avec celle des autres, nommer ces réalités culturelles est problématique et il s'avère indispensable de créer et d'élaborer un modèle culturel spécifique, présenté et reconnu comme tel par la communauté universelle avec ses propres particularités qui ne souffriront d'aucune exigence extérieure pour avoir déjà été asseptisée selon des principes endogènes valables.

L'Unesco établit cependant le parangon de la recherche scientifique et universitaire. Cet étalon a été déterminé, non par et avec l'Afrique, mais par les plus grandes Nations qui en ont tracé le canevas conforme à leur axiologie et à leurs usages culturels et intellectuels. Canevas à respecter rigoureusement aussi bien au plan de la *norme internationale* qu'au plan de la reconnaissance universelle.

Ainsi, pour être crédible, la recherche universitaire s'aligne nécessairement sur les préceptes occidentaux sans lesquels toute action est nulle et de nul effet. La norme étant un étalon universel, exclusivement fondée sur la rationalité cartésienne qui sert de jauge pour tout travail et toute réflexion souhaitant obtenir une reconnaissance mondiale.

Or, l'université, d'où qu'elle soit, doit jouer le rôle d'ascenseur social. Malgré la dynamique des soixante-huitards, la France, principalement, connaît des symptômes d'une institution moribonde que décrie D. Roux ⁴et qu'imitent l'Afrique francophone : c'est en effet, constate Roux,

un enseignement supérieur universitaire déconnecté des réalités tendant vers la médiocrité [qui] s'est développé sous le regard myope des élites [...]

La France, précisément, sert de tremplin et de phare à l'ouverture des universités africaines d'obédience francophone et même anglophone et lusophone. Se pose donc le problème de la langue endogène et plurielle des Africains dans cette recherche qui, dit-on, se révèle incapable de conceptualiser, de théoriser ou d'atteindre l'abstraction réflexive.

Pour cristalliser et catalyser un peuple ou une nation, il faut lui dire le message dans sa langue. L'Afrique doit dire l'Afrique dans ses langues, comme l'Arabe dit l'arabe en arabe, pour gravir les étapes devant la surélever au dessus de la misère et au-dessus du mythe léthargique et immobile qui ne crée pas, qui ne révolutionne pas et qui se répète, rituellement, comme dans la société des animaux.

La volonté africaine d'atteindre cet idéal va naturellement amener les universitaires africains à imiter les anciens maîtres français et à manier leur langue à la perfection pour montrer au monde que le Continent noir a la capacité intellectuelle de s'ériger, lui aussi, au faite de la science. Comme Senghor, Césaire et tous les autres savants que l'Occident avait reconnus comme tels, aujourd'hui encore, pour bon nombre d'entre nous, n'est valable et universel que l'archétype de la science venue d'Afrique adossée à la plateforme linguistique du modèle français.

Le français est devenu, par conséquent, pour l'Afrique francophone, à la fois, langue de l'ouverture à l'extérieur, langue internationale, langue de la rationalité, et langue de *la* civilisation, qui permet de *devenir quelqu'un*. Tous ces attributs sous-entendent d'office que les langues africaines,

⁴ Roux, D. « Ce n'est qu'un début, continuons le combat » in *Universités : Nouvelle donne*, sous la direction de J. Pollin, Paris, Puf, 2009, p.37

pauvres en termes abstraits, sont inaccessibles à la science universelle. Seule la langue de Voltaire autorise, comme dans bien d'autres domaines, le droit à la reconnaissance scientifique.

2 Éphémérides du français en Afrique

La folle histoire d'amour qui unit l'Afrique noire francophone au français commence avec la Conférence de Berlin tenue de novembre 1884 à février 1885. Mais, on le sait, les rapports entre la France et l'Afrique datent de bien plus tôt. Cette Assemblée fixe les règles et les conditions du partage de l'Afrique et permet de signer une série d'accords bilatéraux sur les litiges frontaliers franco-allemands.

Au plan anthropologique, philosophique et sociologique, et avec l'appui des thèses de Lévy-Bruhl⁵ qui circulent encore avec un certain succès, les peuplades des nouvelles colonies enthousiasment le monde, les populations africaines étant considérées comme primitives. La question de la langue comme fondement culturel y tient un rôle crucial, langue et culture étant indissociables.

Il faut sans doute savoir garder mesure et reconnaître les fluctuations sémantiques entre les deux notions qui ont varié depuis Estienne au XVI^e s et, plus tard, Taylor, pour reconnaître et conclure qu'à trop associer langue et culture, on finit par se fourvoyer. Car, aux yeux de Sapir, que traduit Besse

Races, langues et cultures ne se répartissent pas de manière identique... leurs aires de répartition s'entrecroisent de la manière la plus déroutante et l'histoire de chacune est à même de suivre son cours. Les langues pouvant s'étendre très loin de leur site originel, envahir le territoire de nouvelles races ou l'aire de nouvelles cultures.

Ce constat d'historiens et d'anthropologues s'est fait en Afrique subsaharienne devenue une aire très largement bantoue sous l'influence d'agriculteurs venue les coloniser, au sens premier de ce terme. Les langues initiales ayant complètement disparue. L'Afrique francophone est en train de vivre le même phénomène sous l'influence de la mondialisation qui, loin de favoriser la multiplication des langues, entraîne, on le verra, de grands blocs linguistiques.

Le droit culturel est primordial et naturel. Le droit à l'expression, dans sa langue première, en est un autre tout aussi indispensable que peu entrevoient ainsi. C'est pourquoi, dans cette contribution, je m'attache à me pencher sur le concept de culture avant de revenir sur celui du droit à la diversité linguistique dans sa pratique à l'université francophone d'Afrique.

Que l'on la prenne par quel bout, la culture, dans ses diverses acceptions discutées en 1979 par Bourdieu et, en 1989, par Grignon et Passeron, se définit comme une perception légitime des pratiques sociales et des façons de vivre d'une société donnée, y compris la langue. La langue, pourrais-je dire, est l'ADN d'un peuple aussi grand ou aussi petit qu'il peut être. Chaque peuple a sa langue et sa culture. Que l'université, on l'a dit, doit préserver et développer. Ces notions sont-elles égales en tous points ?

Chaque langue a sa valeur intrinsèque, chaque culture aussi. Mais ces valeurs naturelles ne peuvent survivre toutes dans des environnements qui, désormais, voisinent la marchandisation et la globalisation, puisque toute faveur est accordée aux grands rassemblements. Si, aujourd'hui, chacune des langues ou chacune des cultures ne peut résister au vent de la concurrence mondiale, des alliances alors se créent par solidarité d'intérêt, pour survivre.

Or, depuis toujours, ces droits indélébiles et inhérents à l'être humain semblent bafoués pour les peuples colonisés. La dépendance linguistique et culturelle ne date pas d'hier. À preuve, les

⁵ Lévy-Bruhl, *Les fonctions mentales dans les sociétés inférieures*, Paris, P.U.F. 1951

notions de diversité culturelle et linguistique sont devenues des leitmotivs de l'Unesco. De même, il paraît anodin et banal de considérer comme un droit le fait que, écrivait en son temps P. de Cuellar⁶,

chaque peuple soit conduit à remettre en question le cadre de référence au sein duquel seule la rationalité occidentale était censée produire les lois universelles. Chaque peuple doit revendiquer le droit de fonder la modernisation sur des bases différentes.

Vœu pieux ou aspiration utopique en ce début du XXI^e s pour les Africains, universitaires ou non, pour qui l'étalon culturel et philosophique demeure la Grèce et l'Occident ? Et que relève *récapitulativement* Laulan⁷. D'office, les peuplades d'Afrique, dont celles de l'Égypte et du Mexique précolombien, jugées primitives, appartiennent encore aux sociétés inférieures. La raison, essentiellement hellène, ayant produit l'univers moderne de la technologie, de la science et de l'industrie tandis que l'Afrique demeure cantonnée dans un monde *sans culture*, incapable de s'élever plus haut que le mythe qui l'emprisonne dans le rite et l'exclut de toute initiative critique. Gusdorf⁸ épouse ces considérations et rappelle que le primitif, comme l'animal, si on l'enlève

brutalement à son genre de vie, à son cadre naturel et culturel, dépérit et meurt, atteint d'une sorte de désorientation existentielle que vérifie la constante disparition des populations indigènes au contact de la civilisation occidentale.

Il faut, pour éviter cette disparition, prendre des mesures conservatoires, civilisatrices et éducatrices auprès de ces sociétés ancrées dans le mythe et incapables d'atteindre l'infini et l'absolu. Cette philosophie guidera l'Occident et la France dans leur mission civilisatrice en Afrique.

La France avait déjà une autre ambition, d'ordre social et linguistique pour avoir créé, en 1878, les concepts *d'Alliance française* et de *Francophonie* devenus opératoires aujourd'hui.

L'influence française s'accroît en Afrique dans la dernière moitié du XIX^e s. et tout au long du XX^e s. avec la bataille des Occidentaux en Afrique, à la suite de la Première Guerre mondiale. La défaite de l'Allemagne contraint à la cession de ses possessions en Afrique en 1916, date effective d'entrée et de l'utilisation de la langue française en Afrique bien qu'on y trouve déjà des journaux en français. Dans les colonies, les protectorats et les pays sous tutelle de la France, des signaux forts sont subtilement envoyés en direction des populations locales qui se voient dépossédées de plusieurs acquis culturels, linguistiques, artistiques, etc.

En tête, intervient la *dégermanisation* des populations et des écoles qu'accompagne l'ouverture, en 1920, des écoles françaises. Suit l'interdiction de parler et d'enseigner, contrairement aux Allemands, les langues locales à l'école au moyen d'une panoplie de lois comme *mesures d'accompagnement*.

D'où le déclenchement du déclin des langues africaines et le départ du français dans le développement de la pensée universitaire en Afrique. On le sait, une politique linguistique subtile et cohérente avait cours dans les contrées africaines appelées à s'aligner et à se soumettre à la réalisation des missions que s'y est fixées la France. La manière de réaliser ces objectifs à long terme est admirable ; subtile et violente, consciente et soporifique. Les langues africaines doivent se reconnaître non opératoires et recourir à une langue internationale de grande communication. Avec la situation politique et sociale, il n'y a pas de miracle à attendre : le français est tout indiqué pour subsumer tous ces rôles en Afrique.

⁶ *Notre diversité créatrice (Rapport de la commission mondiale de la culture et du développement)* Unesco, Paris, 1995

⁷ Laulan, A.M. « Diversité culturelle à l'Unesco » in *Francophonie et mondialisation*, Hermès, 40, Cnrs Éditions, pp44-45

⁸ G.Gusdorf, *Vers une métaphysique*, T.1, Paris, CDU, 1954

2.1- Une politique linguistique claire et cohérente : l'expansion et la diffusion du français

Quelle que soit la région africaine où la France avait quelque parcelle de souveraineté, cette politique a été la même comme l'indique Makouta Mboukou.⁹ Parmi les mesures prises pour asseoir la langue française et que rappelle Stumpf¹⁰, les différents Gouverneurs et Hauts Commissaires successifs ont pris des édits pour imposer le français à tous : entre autres :

- Arrêté du 1^{er} oct. 1920 : *ne peuvent être reconnues comme écoles privées que celles qui donnent exclusivement l'enseignement en langue française....*
- Arrêté du 28 déc. 1920 : *Aucune école ne sera autorisée si l'enseignement n'y est donné en français, l'enseignement de toute autre langue est interdit.*
- Arr. Carte du 26 déc. 1924 : *Le français est la seule en usage dans les écoles. Il est interdit aux maîtres de se servir avec leurs élèves des idiomes du pays.*
- En 1944, une recommandation de la Conférence de Brazzaville stipule que *l'enseignement doit être donné en langue française, l'emploi pédagogique des dialectes locaux étant absolument interdit aussi bien dans les écoles privées que dans les écoles publiques.*

Pour rendre exécutoires ces préceptes, des sanctions sévères pèsent sur tous les directeurs d'Établissements non respectueux de la loi : suppression de subventions, radiation des élèves récalcitrants, etc. Il est n'est donc question ni de diversité culturelle, ni de diversité linguistique. Les esprits devant être formatés au label français pour leur imprimer une civilisation universelle, l'Europe étant le modèle de culture qu'il s'agit d'imiter et auquel il faut ressembler.

Tout mode de raisonnement, de réflexion et de civilisation aura à se conformer à celui qui prévaut en Occident. Le langage universel est donc prôné contre la diversité encore en vigueur. En effet, observe Towa¹¹ dans cet esprit conquérant et l'ambition civilisatrice de l'Europe,

émergent l'instrument qui vient s'interposer entre les organes et le monde ainsi que le langage par la vertu duquel les choses sont réduites à une existence figurative et deviennent par là toujours disponibles et plus maniables.

La lutte et les obstacles menés pour barrer la voie à la diversité culturelle et linguistique et qui auraient permis l'éclosion des peuples à civilisations différentes ne sont pas sauvagement exprimés même si, en Afrique, une action directe est engagée pour bloquer la route à l'émergence d'une réflexion conduite en langues locales en vue de former une élite capable de se modeler selon ses propres paramètres culturels. Au Cameroun, par exemple, la loi française de 1946 exclut, elle aussi, les langues nationales des écoles et institutions de formation.

Les personnalités comme C. Anta Diop, Tempels, ou Masson-Oursel ont montré le rôle de l'Égypte au développement culturel du monde malgré les dénégations de Gusdorf et de Heidegger. Au plan littéraire et même philosophique, peu, même en Afrique, se souviennent d'Abu Uthman et de ses écrits sur les rapports hiérarchiques entre les Noirs et les Blancs.

Au plan linguistique, le blocage conscient, généralisé et organisé de la France, représentée par exemple au Cameroun par le Lt Capot a détruit tout le système de l'écriture bamoun que le Roi Njoya avait inventé en 1896. Ce Sultan avait ouvert près de 50 écoles dans son royaume pour

⁹ JP Makouta-M *Le français en Afrique noire, histoire et méthodes de l'enseignement du français en Afrique noire*. Paris, Bordas, 1973

¹⁰ Stumpf, R. *La politique linguistique au Cameroun de 1884 à 1960*. Berne, Peter Lang, 1979

¹¹ Towa, M. *Essai sur la problématique philosophique dans l'Afrique actuelle*. Yaoundé, Clé, 2007

enseigner la lecture et l'écriture shumum. En 1913, il se propose d'imprimer des textes en cette langue avec des fontes déjà coulées. Dugast et Jeffreys¹² rapportent que,

en 1920, tout était prêt pour commencer les impressions. [Mais] Capot, engagea une lutte sans merci contre Njoya. [...] Sous cette pression administrative, Njoya fut contraint de détruire tous les caractères de son alphabet en les faisant fondre à nouveau.

Cette entreprise de conquête linguistique pour la langue française par la volonté d'éteindre les langues locales se poursuit et a des conséquences psychologiques et culturelles assez graves. Il n'est plus possible, par exemple, à plusieurs universitaires africains, de livrer le fond de leur pensée sans recourir au mode de pensée ou de penser occidental ou à une langue européenne. Le drame auquel sont livrés les rares Africains des Universités est de ne plus savoir comment exposer au monde le fond d'eux-mêmes en leur dialecte pour des contenus scientifiques et même culturels.

Il en est qui doutent d'avoir une pensée, malgré les actions de leurs prédécesseurs et la riche culture égyptienne où se sont abreuvés l'Occident et le reste du monde. Le doute que lèvent d'un commun accord, aujourd'hui, S. Bachir Diagne sur le *penser en couleur*¹³ ou Fonkoua¹⁴ pour revoir et remonter aux sources du malentendu de la perception du Noir Africain par l'Occident commence à s'éteindre. Cette idée d'infériorité manifeste vis-à-vis de l'Occident s'est tellement intériorisée chez les universitaires eux-mêmes qu'il semble difficile d'opérer une reconversion des mentalités semblables aux luttes contre l'esclavage.

La suprématie et la domination linguistiques du français, l'extinction programmée des dialectes, si nombreux soient-ils en Afrique, constituent un désormais infranchissable obstacle aux droits de l'homme. L'indispensable caractère du français pour l'ouverture africaine au monde extérieur est entériné par les Indépendances africaines elles-mêmes, qui ont unanimement et consciemment consacré le français comme langue officielle. C'est-à-dire la langue que l'État utilise absolument pour s'adresser à ses Administrés.

L'autarcie linguistique est suicidaire. Tout pays, tout peuple a le devoir de s'ouvrir vers l'extérieur pour survivre. La langue évolue par conséquent grâce à un dynamisme que lui apporte le croisement avec d'autres langues. C'est pourquoi il est nécessaire pour les Africains de découvrir les horizons différents, qu'ils soient culturels ou linguistiques, la connaissance d'une autre langue que sa langue maternelle pouvant s'avérer utile.¹⁵

Outre ce statut privilégié qui empêche des millions de citoyens de comprendre les événements de leurs Nations comme les lois votées en français à l'Assemblée Nationale, de déchiffrer accords et conventions, de prendre activement part à l'évolution quotidienne, la langue française se pare d'autres statuts subséquents au premier.

Il est en effet une langue seconde¹⁶, celle que l'on maîtrise le mieux après la langue maternelle, que l'on pratique dans les médias ou avec les inconnus. Cette langue est aussi socialement perçue comme langue étrangère, ou comme la première langue de 25 à 40% de la jeunesse des grandes villes africaines. Ses fonctions sociales sont énormes et découlent de ces statuts.

Toutes les constitutions des pays francophones d'Afrique ont adjoint quelques langues locales au français comme langues officielles.

¹² Dugast I et Jeffreys, M.D. *L'Écriture des Bamun*. Mémoires de l'Ifan. Série Populations, n°4

¹³ Bachir Diagne, S. « Penser en couleur ? » in *Introduction à a pensée noire. Les textes fondamentaux. Le Point*, Hors Série. Avril-mai 2009.

¹⁴ Fonkoua, R. « Le Noir vu par le Blanc : aux sources du malentendu » in *Introduction à a pensée noire. Les textes fondamentaux. Le Point*, Hors Série. Avril-mai 2009.

¹⁵ Maure, B. Un point de vue de concepteur : le curriculum de français langue Seconde de l'Auf in *Le français langue seconde*, P. Martinez, dir. Paris, Maisonneuve & Larose, p.97

¹⁶ Lire P. Martinez *Le français langue seconde : Apprentissage et curriculum*, Paris, Maisonneuve & Larose

Point n'est donc besoin de lapider la France si les Afriques elles-mêmes ont choisi de s'exprimer en la langue de l'autre. Et l'autre, précisément, a pris des mesures pour s'incruster plus efficacement et plus fonctionnellement, en facilitant l'apprentissage, en offrant des cadres conceptuels et pédagogiques plus appropriés, en favorisant les conditions de travail et de réflexion en la langue dominante. Les statuts diffèrent selon qu'il s'agit des langues africaines ou du français.

Langue de grande communication, *lingua franca*, le parler de Molière est exigé à tous ceux qui sollicitent un emploi à la Fonction publique. À l'Université, aucun travail scientifique, aucun mémoire, aucune thèse de Doctorat n'ont jamais été présentés dans d'autres langues que le français qui, en Afrique francophone, est langue de scolarisation.

Ainsi, pendant que les grands parents ne savent ou ne peuvent plus conter les légendes à leurs petits enfants en pular ou en kikongo, les cassettes, les DVD, les supports numériques se vendent bon marché en Afrique diffusant les chansons, les comptines et le patrimoine culturel de la France.

À l'université comme au lycée et depuis l'école de base, les objectifs de l'enseignement du français demeurent identiques bien qu'à doses programmées. Il s'agit, entre autres, de :

- S'exprimer en français avec ses propres moyens linguistiques ;
- Développer les compétences de communication et de mémorisation;
- Maîtriser la langue orale et écrite;
- Découvrir les structures et le fonctionnement de la langue;
- Développer des automatismes en vue d'une expression aisée, précise, riche et nuancée à l'oral et à l'écrit;
- Réaliser l'adéquation entre la pensée et l'expression, etc.

Et le refrain de se poursuivre : La diversité culturelle et linguistique de l'Afrique s'en trouve de plus en plus effritée et menacée. Ce droit inaliénable s'érode de plus en plus, l'humanité avançant à grand pas vers la marchandisation de l'Humanité. Plus on rassemble, plus on gagne, plus on se développe et mieux on vit. Une telle perception est novatrice bien que les droits humains comme l'art, la culture et la langue soient des concepts anciens. Priver les Africains de ces droits essentiels pourrait être cruel. Car la culture, essence de l'homme, qui qu'il soit, est supportée par de nombreux vecteurs comme la danse, la musique, la gestuelle, la cuisine, le vêtement, mais aussi et surtout la langue. La culture induit, rappelle Tylor, que cite Mattelart,

tout complexe qui comprend à la fois le savoir, les croyances, les arts, les lois, les coutumes ou toute autre faculté ou habitude acquise par l'être humain en tant que membre d'une société.

Les Africains, qui utilisent le français à l'Université, sont-ils donc à même de se poser, en tant qu'Africains, devant les autres Nations en s'exprimant aisément en leurs langues comme le ferait un Français ou un Allemand, un Chinois ou un Coréen ? Le marché culturel universel s'étend et prend de l'ampleur alors que, de plus en plus et inexorablement, nous nous rendons compte qu'il est trop tard. Et l'Afrique est si riche de ses cultures et des ses langues qu'il est catastrophique de les perdre.

Ces langues, on le leur a fait comprendre depuis des années, sont incapables de toute fonction rationalisante. Inaptes à la représentation et à l'analyse du monde, elles sont le reflet de l'absence de pensée chez leurs locuteurs. Les structures mentales des Africains ne permettent pas en effet de telles élévations. On connaît le Noir laid et vilain de Diderot et d'Alembert dans l'*Encyclopédie*, si lointaine sur le papier, mais si proche en pensée. Comme le sont les *Essais* de Hume porté à croire que les Nègres sont naturellement inférieurs aux Blancs. Il n'y a jamais eu de nation civilisée d'une autre

couleur que la blanche, ni d'individu qui se soit illustré par ses actions et ou par sa capacité de réflexion. Il n'y a chez eux ni art, ni science.

Ces préjugés sont sans doute tombés depuis bien longtemps. Mais le drame est qu'ils sont intériorisés chez beaucoup de francophones qui sont restés, universitaires ou non, dans la périphérie du bon petit nègre au sourire obséquieux et plein de gratitude. Césaire nous a lavés et exorcisés. Au plan linguistique, le préjugé demeure aussi. Car, dans les Afriques francophones, la langue française est encore à la base de nombreuses fonctions sociales indispensables au décollage social. Elle est

- Langue de scolarisation depuis l'école de base ;
- Langue d'enseignement;
- Langue d'ouverture sur l'Extérieur;
- Langue de « culture » et de la civilisation ;
- Langue de la science et de la conceptualisation;
- Langue de la rationalité.

C'est pourquoi, en dépit des disciplines universitaires comme la Linguistique, la Philosophie, la Sociologie et les sciences sociales qui prennent des contours essentiellement africains et qui fonctionnent à merveille dans certaines facultés, ces disciplines, pour être valides, doivent être en connexion avec les standards occidentaux. En revanche, les programmes de Lettres et de Langue françaises, de Droit, de Sciences Économiques, Sciences fondamentales, malgré un enrobage local, sont alignés sur ceux de l'Hexagone qui représente la norme à atteindre.

Il est donc vain, l'espoir d'entendre bientôt les amphes résonner et renvoyer l'écho du wolof ou du bambara, du fang ou lingala, du fulfulde ou de l'ewe. Et la mort des langues au profit du seul français ou des langues internationales signifie la disparition des cultures quoique les langues, avec les différentes interactions entre les peuples, soient vouées à des transformations, à des disparitions et à des naissances subséquentes.

Les travaux de C. Hagège et ceux de L.J. Calvet sont révélateurs, qui expliquent les multiples causes de l'extinction des langues. Mais le courant, de plus en plus fort, consiste en ce résumé réaliste de Gendreau-Massaloux¹⁷ :

Les individus et les peuples, confrontés à la disparition progressive des frontières économiques, sont souvent les premiers, lorsqu'ils en ont les moyens, à abandonner délibérément la langue de leur monde désbérilé pour partager avec d'autres milieux plus favorisés une langue de communication qui permet d'aller vers le développement économique : les hommes ont une part de choix dans leurs langues, et les principes de démocratie commandent de respecter ces choix

En d'autres termes, les pays pauvres, affamés et attirés par le développement, perdront leurs langues et leurs cultures. Pire, le choix a été fait pour eux. Bien pire encore, l'université n'a pas joué son rôle d'ascenseur social, attirée par le développement. Et ceux des pays qui ont pris conscience de la culture nationale ont payé de cette audace. Gendreau-Massaloux, dans cette analyse, révèle encore, parlant des pays de la francophonie, que

Les pays qui pendant la colonisation ont prétendu éliminer de l'enseignement des locales se sont trouvés confrontés, lorsqu'ils sont devenus indépendants, à une légitime revendication qui émanait de la volonté des peuples d'afficher leur identité propre. Certains États se sont engagés dans une politique nationaliste et ont balayé la langue du colonisateur, ce qui a

¹⁷ Gendreau-Massaloux, M. «les langues, ni anges, ni démons» in *Francophonie et mondialisation*, Hermès, 40, Cnrs Éditions, pp. 275-279

pu rendre difficile l'accès des jeunes au monde international... Désormais, la plupart des pays anciennement colonisés, jugent que les pays colonisateurs ont donné aux colonisés la chance d'un plurilinguisme comportant, outre les langues locales, au moins, une langue de communication internationale, utile aux échanges et au développement.

Cette longue citation appuie les thèses antérieures avec l'avantage qu'elle figure au moins la présence d'une langue locale. Sinon, ce point de vue fortifie l'atavisme des langues africaines à n'être pas en mesure de prendre appui sur la langue du colonisé pour le développement et les échanges internationaux. Quel est donc le rôle des universités si elles ne sont pas en mesure d'impulser la pensée africaine par les langues africaines ?

L'appui de la Francophonie est très remarquable dans le développement du partenariat linguistique. L'Agence universitaire de la Francophonie participe effectivement et efficacement à l'éclosion de la recherche et de l'enseignement supérieur en Afrique dans tous les domaines. Les actions qu'elle mène au bénéfice de l'Afrique francophone concernent:

- Les Échanges d'enseignants Nord/Sud ;
- Les Formations universitaires harmonisées;
- La Documentation en français;
- La Multiplication des campus numériques;
- Les Langues, littératures et traduction;
- Les Dynamiques des langues, Français en francophonie;
- Les Bourses et allocations de formation, etc.
- Les Allocations de recherche en faveur de l'Afrique et souci des standards internationaux.

Le développement tant recherché, qui est si démocratique, doit-il donc conduire à la mort des langues et des cultures alors que l'on célèbre si pompeusement la diversité ? La culture cultivée semble ainsi prendre le pas sur la culture naturelle où chacun présente à l'autre ce qu'il a et ce qu'il est, quitte à constituer ensemble une culture plurielle.

En termes simples, la culture plurielle provoque des aménagements linguistiques nécessaires dus au croisement des langues dominantes et des langues mineures. Ces dernières sont défavorisées dans cette cohabitation qui peut entraîner l'extinction des langues locales. Calvet¹⁸ explique ce phénomène naturel, qui reprend l'argument du développement en révélant que l'urbanisation est un lieu d'unification linguistique, avec la conséquence que *les locuteurs des langues minoritaires [cèdent] facilement à la pression des langues dominantes [et ne transmettent] plus à leurs enfants les langues qu'ils estiment inutiles, surtout dans les villes.*

Voici donc où doit efficacement intervenir le rôle de l'Universitaire. Malgré cette pression des langues internationales comme le français, il lui faut trouver des stratégies pour conserver aux langues locales leur intérêt et leur valeur. L'utilisation et l'exploitation de sa langue native permet d'appréhender le monde social environnant pour comprendre comment le monde apparaît aux yeux de ceux qui vivent dans cet environnement.

S'exprimer dans la langue de l'autre altère la pensée et ne traduit guère la totalité de la réalité à exprimer en structurant, comme il le convient, les représentations et les pratiques qui délivrent le locuteur d'une langue native.

Bourdieu¹⁹ avait, en son temps, relevé que les échanges linguistiques induisent des rapports de communication qui sont aussi des rapports de pouvoir symbolique où s'actualisent les rapports de force entre les locuteurs ou leurs groupes respectifs.

¹⁸ L.J. Calvet in *Francophonie et mondialisation*, Hermès, 40, Cnrs Éditions,

¹⁹ Bourdieu, P. *Langage et pouvoir symbolique*, Fayard, 2001, p.59-60

La langue, sa propre langue, recèle des potentialités à dire le monde et à le dominer que seuls ne peuvent exploiter et maîtriser que les locuteurs natifs. Les effets pragmatiques que décrivent les philosophes du langage sont courants en Afrique où chaque parole est magie, créatrice d'un monde nouveau avec des effets immédiats et efficaces. Le pouvoir des vieillards et des aînés provient de la force de la parole avec les mots forts et contextuels que l'on sait aligner et qui instaurent le bien être social. On a envie de dire avec Bourdieu que cette parole là,

est la limite vers laquelle prétendent tous les énoncés performatifs [...] c'est-à-dire la parole divine, de droit divin, qui, comme l'intuitus originarius que Kant faisait prêter à Dieu, fait surgir à l'existence ce qu'elle énonce. [Et] la langue, en raison de l'infinie capacité générative que lui confère son pouvoir de produire à l'existence en produisant la représentation collectivement reconnue et ainsi réalisée de l'existence est sans doute le support par excellence du rêve de pouvoir de l'absolu

Personne ne combat ni l'urbanisation ni le développement. Ce débat est houleux pour déterminer pourquoi l'Afrique, source des matières premières, vit dans le dénuement total. Mais, la mise en place des politiques linguistiques pourrait, sous l'impulsion des universitaires, sauver les caractéristiques linguistiques qui redonnent à l'Afrique sa valeur et sa notoriété. Ils expliqueraient ces mystères que demeurent les pratiques occultes qui ne sévissent que la nuit, se tassant le jour.

Ces acteurs sociaux continuent pourtant de s'écarter de leur mission en demeurant des agents de leur propre drame. La non valorisation de leurs propres valeurs. Au profit des valeurs françaises qui rapportent davantage.

Ces conséquences se prolongent de générations en générations en promulguant l'expansion de la pensée occidentale dont on ne peut plus se détacher. Aujourd'hui, plus qu'hier, la standardisation et la normalisation de toute œuvre s'effectuent et s'obtiennent en fonction de cette pensée globalisante, imposante et forcément universalisante.

C'est donc la reconnaissance obligée de toute pensée en fonction de celle de l'Occident. C'est finalement le rassemblement francophone pour la bataille pour et par le français dans le champ de la mondialisation pour que les universitaires africains francophones parviennent à sauvegarder les langues africaines.

Or, nous savons tous quel rôle joue le français dans le développement de la pensée et de la culture africaines dans nos universités. Nous savons l'action de la francophonie pour soutenir et développer les langues africaines dans la mondialisation et l'ère des TIC. Le grand espoir demeure la francophonie, avoir le français en partage et lutter contre l'anglais ou l'espagnol et avancer main dans la main, pour participer au développement total de l'Afrique et mettre en œuvre la diversité culturelle afin de percevoir l'Universalisme de la même façon. Il subsiste cependant quelques problèmes.

3- Des difficultés réelles et (in)surmontables

Ces difficultés n'ont pas besoin d'être développées. Les lister suffira largement

- Quelle place pour la pensée et la théorisation en langues africaines ?
- Pour entrer en mondialisation, il faut avoir une identité culturelle et linguistique : Le français qui représente l'ensemble des valeurs culturelles africaines pourra-t-il valablement subsumer ces réalités ?
- Penser et réfléchir dans la langue de l'autre altère la pensée. Le français sera langue africaine de quel pays avec quelles normes ?
- La mondialisation est-elle un handicap pour l'université africaine sans le français ?

Mais quelle langue africaine est utilisée à l'université pour exprimer scientifiquement la culture africaine ou pour conceptualiser ou théoriser ? Car, nous avons besoin du français pour écrire

notre histoire, réfléchir sur notre avenir, élaborer des théories scientifiques, inventer des concepts, construire l'avenir, rechercher et revendiquer les droits, etc. Toute théorisation économique, culturelle, scientifique, en Afrique s'élabore et s'épanouit en français.

Point n'est besoin d'afro-pessimisme car, à l'heure actuelle, au rythme actuel du développement et de l'urbanisation, les constats sont flagrants : les Langues africaines sont sans statuts véritables et en voie d'extinction, elles sont sans fonctions sociales en dehors de la communication réduite entre les *compatriotes* et les *convillageois*, elles sont sans avenir professionnel pour leurs locuteurs, mais elles sont porteuses de cultures nationales...

Peut-il en être autrement ? Peut-être par des propositions utopiques

- Effacer culturellement les séquelles du traumatisme colonial
- Sortir les universitaires francophones de leur léthargie et de leur dépendance et créer, si possible, leur modèle de pensée ;
- Revaloriser leurs langues pour exprimer leurs cultures même en utilisant les canons occidentaux;
- Revaloriser leur pensée profonde avec les mots de leurs langues et l'indexer sur la mondialisation qui est inévitable.

Sans doute alors, pour leur épanouissement culturel et linguistique, pour leur propre libération, les universitaires francophones auront cette solution utopique : la langue française pourra alors valablement et efficacement servir de tremplin.

Bibliographie

- | | |
|---------------------------|--|
| Bourdieu, P. | <i>Langage et pouvoir symbolique</i> , Fayard, 2001, |
| Calvet, L.J. | in <i>Francophonie et mondialisation</i> , Hermès, 40, Cnrs Éditions |
| Gendreau-Massaloux, M. | «des langues, ni anges, ni démons» in <i>Francophonie et mondialisation</i> , Hermès, 40, Cnrs Éditions |
| Dugast I et Jeffrey, M.D. | <i>L'Écriture des Bamun</i> . Mémoires de l'Ifan. Série Populations, n°4 |
| Bachir Diagne, S. | «Penser en couleur ?» in <i>Introduction à a pensée noire. Les textes fondamentaux. Le Point</i> , Hors Série. Avril-mai 2009 |
| Fonkoua, R. | «Le Noir vu par le Blanc : aux sources du malentendu » in <i>Introduction à a pensée noire. Les textes fondamentaux. Le Point</i> , Hors Série. Avril-mai 2009. |
| Laulan, A.M. | «Diversité culturelle à l'Unesco » in <i>Francophonie et mondialisation</i> , Hermès, 40, Cnrs Éditions, pp44-45 |
| G.Gusdorf | , <i>Vers une métaphysique</i> , T.1, Paris, CDU, 1954 |
| Maurer, B. | Un point de vue de concepteur : le curriculum de français langue Seconde de l'Auf in <i>Le français langue seconde</i> , P. Martinez, dir. Paris, Maisonneuve & Larose, |
| Makouta-M.J.P | <i>Le français en Afrique noire, histoire et méthodes de l'enseignement du français en Afrique noire</i> . Paris, Bordas, 1973 |
| Stumpf, R. | <i>La politique linguistique au Cameroun de 1884 à 1960</i> . Berne, Peter Lang.1979 |
| Towa, M. | <i>Essai sur la problématique philosophique dans l'Afrique actuelle</i> . Yaoundé, Clé, 2007 |
| Lévy-Bruhl, | <i>Les fonctions mentales dans les sociétés inférieures</i> , Paris, P.U.F. 1951 |
| Donato, J. | « La variation linguistique ou la langue dans l'espace, le temps, la société et les situations de communication », in F. François, <i>La linguistique</i> , Paris, P.U.F |

- Renaut A *Quel avenir pour nos universités ? Essai de politique universitaire*, Paris, Timée Éditions, 2008, p.11-12
- Roux, D. *Universités : Nouvelle donne*, sous la direction de J. Pollin, Paris, Puf, 2009
« Ce n'est qu'un début, continuons le combat » in *Universités : Nouvelle donne*, sous la direction de J. Pollin, Paris, Puf, 2009